



CONVENTION DE ROTTERDAM

Secrétariat de la Convention de Rotterdam
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Tél: +39 06 5705 2061
Fax: +39 06 5705 3224
Mél: pic@fao.org

Secrétariat de la Convention de Rotterdam
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Maison Internationale de l'Environnement 1
11-13, Chemin des Anémones
CH 1219 Châtelaine
Genève, Suisse
Tél: +41 (0) 22 917 8218
Fax: +41 (0) 22 917 8098
Mél: brs@brsmeas.org

Demande de communiquer les définitions du terme « pesticides »

Lors de la 7ème réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam, les Parties ont invité le Secrétariat à remédier aux problèmes rencontrés lors de la communication des réponses concernant les importations, qui découlent du fait que les Parties emploient des définitions différentes des pesticides. Suite à cette demande, le Secrétariat cherche des informations supplémentaires quant à l'existence de ces diverses définitions et aux incidences de l'emploi de ces définitions par les Parties sur la mise en œuvre de la Convention.

Demande	Répondant(s)	Date limite de communication des informations
Répondre à l'enquête du Secrétariat sur l'existence de diverses définitions du terme « pesticides » et les incidences de l'emploi de ces définitions par les Parties sur la mise en œuvre de la Convention.	Parties	Veillez communiquer les informations avant le 30 avril 2016 .

Point de contact dans le Secrétariat :

Mme. Christine Fuell (E-mail: christine.fuell@fao.org, Tél: +39 06 5705 3765, Fax +39 06 5705 3224).

1. Existe-t-il une définition de pesticides dans votre pays?
 Oui Non En développement

- a. Veuillez fournir le texte de votre définition nationale de pesticides.

- b. Veuillez indiquer le fondement de la définition, par exemple la législation, la réglementation, etc. Si des définitions sont disponibles, veuillez en fournir les textes ou un site web où les textes sont disponibles. Si possible, veuillez fournir ces textes

dans l'une des langues officielles des Nations Unies.

2. Êtes-vous confronté à des défis concernant votre définition de pesticides?

Oui Non

a. Veuillez décrire les défis que vous avez rencontrés et les solutions trouvées.

3. Aimeriez-vous partager toute autre information sur les conséquences résultantes de l'utilisation de ces définitions dans votre pays en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention?